



Article
scientifique

Compte rendu de
livre

2018

Published
version

Open
Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

[Rezension von:] Non-Canonical Gender Systems / ed. by Sebastian Fedden, Jenny Audring and Greville G. Corbett. Oxford : Oxford University Press, 2018

Elmiger, Daniel

How to cite

ELMIGER, Daniel. [Rezension von:] Non-Canonical Gender Systems / ed. by Sebastian Fedden, Jenny Audring and Greville G. Corbett. Oxford : Oxford University Press, 2018. In: Glad!, 2018, vol. 5.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:113918>

GLAD!

Sebastian Fedden, Jenny Audring & Greville G. Corbett. 2018. *Non-Canonical Gender Systems*

Daniel Elmiger

Référence(s) :

Sebastian Fedden, Jenny Audring & Greville G. Corbett. 2018. *Non-Canonical Gender Systems*. Oxford : Oxford University Press. 283 pages.

Citer cet article

e-Référence

Daniel Elmiger, « Sebastian Fedden, Jenny Audring & Greville G. Corbett. 2018. *Non-Canonical Gender Systems* », *GLAD!* [En ligne], 05 | 2018, mis en ligne le 15 décembre 2018, consulté le 21 janvier 2019. URL : <https://www.revue-glad.org/1166>

ACCÈS PAR

MOTS-CLÉS

[genre grammatical](#), [systèmes de genre](#), [typologie canonique](#), [typologie](#), [grammaire](#)

KEYWORDS

[grammatical gender](#), [gender systems](#), [canonical typology](#), [typology](#), [grammar](#)

RUBRIQUES

[Actualités](#)

TEXTE INTÉGRAL

-
- 1 Le livre *Non-Canonical Gender Systems*, édité par Sebastian Fedden, Jenny Audring et Greville G. Corbett traite du genre : pas de l'identité genrée comme propriété humaine et sociale, mais de la catégorie grammaticale, plus spécifiquement du genre grammatical. Il ne s'agit ainsi pas vraiment d'un livre qui est immédiatement utile pour mieux comprendre les liens entre le langage, les représentations mentales et les réalités extralinguistiques tels qu'ils sont généralement explorés dans la revue *GLAD!*, mais plutôt d'un travail qui se focalise en premier lieu sur le fonctionnement d'un système de genres en général. Pour cette raison, une recension de cet ouvrage s'insérerait probablement plus logiquement dans une revue de linguistique formelle. Mais ce livre peut néanmoins fournir des éléments théoriques à toute personne qui cherche à mieux comprendre les soubassements théoriques du genre (grammatical).
 - 2 L'ouvrage constitue à la fois une suite à plusieurs travaux déjà entrepris : on pense en particulier au livre de Corbett (1991), qui a donné une vue d'ensemble sur le genre grammatical dans plus de 200 langues, mais aussi à Corbett et Fedden (2016), qui ont posé les jalons conceptuels sur lesquels s'appuie le présent ouvrage, sous forme d'une exploration de la typicité du système des genres dans les langues qui en ont un. En effet, l'approche poursuivie, la typologie canonique – qui est loin de s'appliquer seulement au système des genres –, se trouve au cœur de l'ouvrage entier. Son objectif central est d'établir un système idéalisé (ou plutôt : idéaltypique), où toutes les caractéristiques du genre seraient réalisées de manière exemplaire. Dans le cas présent, la description du système de genres se base sur la description de Hocket :

Genders are classes of nouns reflected in the behavior of associated words. To qualify as a gender system, the classification must be exhaustive and must not involve extensive intersection: that is, every noun must belong to one of the classes, and very few can belong to more than one. (Hockett 1958: 231)

- 3 Ainsi, un système de genres se base non pas sur des propriétés inhérentes aux noms pourvus d'un genre grammatical, mais sur les liens de congruence que d'autres mots (satellites) déploient autour des noms ayant un genre.
- 4 L'approche canonique se propose de décrire le noyau canonique (*canonical core*), une sorte de configuration idéale qui n'existe pas nécessairement en réalité : *canonique* ne signifie ni *fréquent* ni (*proto*)*typique*. On peut par ailleurs se demander s'il existe, pour le système des genres, des langues qui en seraient de vraies instances canoniques : les auteur-e-s présumant qu'elles sont rares, voire non existantes.
- 5 L'objectif de l'ouvrage est double : d'un côté, il donne, après une introduction générale, un aperçu de l'approche canonique (au chapitre 2), telle qu'elle avait déjà été décrite dans Corbett et Fedden (2016), puis il présente dans les chapitres subséquents des langues ou configurations « non canoniques », qui permettent – par la mise en évidence de leurs spécificités – de mieux saisir les éléments centraux de la canonicité même.
- 6 Selon Fedden, Audring et Corbett, le genre se prête particulièrement bien à une approche canonique ; parmi les raisons invoquées, on peut mentionner le fait que les phénomènes d'accord se situent à l'interface entre des propriétés lexicales (notamment la dérivation), la flexion (affixale) et la grammaire. Ainsi, dans la mesure où le genre est une caractéristique morphosyntaxique, ses propriétés doivent non seulement être cohérentes entre elles, mais en plus être en accord avec des propriétés morphosyntaxiques plus générales. On se trouve ainsi face à plusieurs types de canonicités imbriquées, ce qui rend toute la description d'autant plus intéressante – mais aussi d'autant plus complexe.
- 7 Les éléments principaux de l'approche canonique sont détaillés au chapitre 2. Elle se base sur la description qu'en ont faite Fedden et Hockett (2016) et sur le postulat de base suivant : dans un système de genres canonique, chaque substantif a une seule valeur de genre.
- 8 Pour ce qui est de l'accord canonique, plusieurs critères s'appliquent : ainsi, l'accord typique serait plutôt redondant qu'informatif, il serait syntaxiquement simple et se réaliserait au niveau de la flexion, typiquement par affixation. La canonicité des accords influe sur celle du système de genres, dans la mesure où celui-ci ne saurait être complètement canonique si les accords ne le sont pas. Pour ce qui est des caractéristiques morphosyntaxiques en lien avec le genre, les auteur-e-s en énumèrent les propriétés essentielles : dans un système morphosyntaxique canonique, on peut postuler des caractéristiques et des valeurs qui se distinguent formellement, une utilisation qui est déterminée par des règles syntaxiques et une réalisation qui est en accord avec la morphologie flexionnelle canonique. Cependant, il faut tenir compte du fait que le genre canonique *n'est pas* vraiment canonique du point de vue morphosyntaxique, dans la mesure où il s'agit d'un phénomène qui se déploie concrètement au niveau de l'unité lexicale : en effet, si la catégorie des noms, en tant que telle, a accès à toutes les valeurs, ce n'est pas vrai pour chaque item lexical qui en fait partie : un nom spécifique a seulement accès aux valeurs correspondant à son genre.
- 9 Par la suite, les auteur-e-s donnent la liste des critères relatifs aux valeurs de genre canonique, où l'on étudie plus en détail les caractéristiques spécifiques, par exemple la constance du genre, mais aussi d'autres phénomènes comme l'assignation du genre : ainsi, il est postulé que dans un système d'assignation de genre canonique, le genre d'un nom peut être déterminé sans ambiguïté à partir de l'entrée lexicale. De ce point de vue, le système italien (où bon nombre de noms, notamment ceux en *-a* et *-o*, ont une désinence qui laisse inférer le genre du nom) serait plus canonique que celui du français, où l'on ne dispose pas – en tout cas pas pour le cas des noms morphologiquement simples – d'indices clairs par rapport à leur genre, ce qui signifie que le genre du nom doit être plutôt appris et ne peut pas être déduit des caractéristiques formelles du nom.
- 10 Après la description du système canonique, les chapitres 3 à 9 sont dédiés à des langues qui exemplifient chacune une configuration de genre particulière qui illustre l'intérêt de l'approche canonique – ou plutôt qui permet de mettre en valeur les écarts par rapport à cette approche.

- 11 Le chapitre 3 traite de l'ambrym du nord, une langue océanienne qui est en général analysée comme langue ayant des classificateurs de type possessif ou relationnel (par exemple selon des catégories comme « ce qui est mangeable », « ce qui est buvable » ou « corbeille »). À l'aide d'expériences psycholinguistiques, Michael Franjeh montre la relative stabilité d'appartenance à une classe, pour les noms : cette constance serait ainsi en accord avec le principe de genre canonique. Néanmoins, plusieurs raisons invitent à remettre en question ce principe : dans son chapitre, l'auteur en explicite trois qui lui semblent particulièrement intéressantes.
- 12 Au chapitre 4, Bernhard Wälchli étudie le cas du nalca, une langue qui fait partie des langues mek, une famille de langues papoues parlées en Indonésie, dans la province de Papouasie. En nalca, le genre est devenu plus canonique avec le temps, mais se distingue par un certain nombre de propriétés inhabituelles, par exemple le fait que le genre est faiblement enraciné dans les noms, mais plutôt présent au niveau de la phrase (*phrasal gender*). Dans son chapitre, l'auteur propose une schématisation de la manière dont les informations liées au genre sont relayées dans la chaîne de transmission des informations (de l'assignation du genre jusqu'à sa réalisation en discours).
- 13 Dans le chapitre 5, Ruth Singer s'intéresse au maung (ou mawng), une langue parlée par quelques centaines de personnes sur les îles Goulburn au large de la côte nord de l'Australie. Cette langue a cinq genres (masculin, féminin, « terre », « végétation » et « mangeable ») qui entraînent des marques d'accord sur différents mots en position attributive (verbes, pronoms). Cela dit, le système s'avère relativement flexible, de sorte que les verbes peuvent afficher des marques de genre qui ne correspondent pas à celui du nom avec lequel ils s'accordent normalement. Ainsi, l'auteure plaide en faveur d'une approche plus générale qui tienne compte de champs sémantiques susceptibles d'intervenir dans la classification des noms (en faisant un rapprochement entre le maung et l'allemand, où *Mädchen*, nom formellement neutre, appartient aussi au champ des « noms désignant une personne féminine », qui ont en général un genre féminin).
- 14 Ellen Contini-Morava et Eva Danziger étudient, au chapitre 6, le système de genres en maya mopan, qui est parlé entre le Belize et le Guatemala. Dans cette langue, seulement une minorité des noms a un genre et les marques de congruence ne sont pas systématiques, car elles dépendent du contexte syntaxique et peuvent se présenter sous forme de mots séparés, pas de manière affixale comme dans le cas d'une langue pourvue d'un système de genres canonique. D'autres particularités s'observent dans la référence anaphorique – qui ne se baserait pas sur des marques de genre –, tandis que celles-ci apparaîtraient au niveau de la dérivation, des titres honorifiques et de la composition lexicale.
- 15 Dans le chapitre 7, Tania Paciaroni et Michele Loporcaro étudient le genre en ripano, une variété italo-romane. Comme en italien, le système de genres est hautement canonique dans la mesure où il est apparent : les marques de genre (par exemple *-a*, *-o*) se retrouvent non seulement sur les éléments satellites, mais aussi sur les noms mêmes. Cependant, d'autres caractéristiques relèvent des propriétés non canoniques. Ainsi, en ripano, les noms prédicatifs s'accordent avec le sujet. D'autres caractéristiques dépendent de la manière dont le genre se reflète (de manière apparente ou non) au niveau du nom : il s'agit de conditions phonologiques, morphologiques, morphosyntaxiques et syntaxiques. C'est notamment ce dernier point qui serait caractéristique pour le ripano, car il s'agirait de la première langue où le marquage d'un genre apparent dépend de son contexte syntaxique.
- 16 Dans un effort de travail comparatif, Francesca Di Garbo et Yvonne Agbetsoamedo étudient, au chapitre 8, un ensemble de 84 langues africaines, en analysant d'une part l'interaction entre genre et nombre et d'autre part celle entre le genre et la morphologie évaluative. Les interactions observées entre les caractéristiques morphosyntaxiques du genre et du nombre donnent lieu à des configurations non canoniques relativement fréquentes. D'autres phénomènes concernent la morphologie évaluative (notamment par rapport à différents types de diminution/augmentation), sous la forme de recatégorisation du genre des noms qui en sont affectés.
- 17 Dans la dernière contribution (chapitre 9), Françoise Rose s'intéresse aux *genderlects* (sexolecte ou genrelecte), où l'on peut trouver différents types de genre indexical, c'est-à-dire des phénomènes où le sexe (ou l'identité de genre) des sujets parlants ou des personnes avec qui ils sont en interaction est indexé par des mots qui n'ont pas de lien de congruence avec ces personnes. Sur la base de douze langues, l'auteure étudie les liens entre genres grammaticaux et genres indexés. Sur la base de trois critères, elle établit huit cas de figure, dont six seraient réalisés dans les langues examinées. Le plus canonique parmi eux ne contient pas de formes syncrétiques entre genres grammaticaux et genres indexés, chaque combinaison disposant d'un marquage spécifique.

- 18 L'ouvrage édité par Fedden, Audring et Corbett est fascinant, mais aussi très complexe – et pas toujours facile à lire. Ceci est dû à l'objectif même que se donne le livre : il vise à montrer les subtilités catégorielles et formelles de divers types de systèmes de genre, en les comparant à un modèle pour ainsi dire idéalisé, canonique. L'ouvrage est clairement destiné à un public hautement spécialisé, et il est probable que même dans ce lectorat-ci, la majorité des lectrices et lecteurs liront l'ouvrage seulement en partie. Si les premiers chapitres sont relativement abordables, la lecture des chapitres suivants s'avère plutôt exigeante. Pour le dire plus positivement : il s'agit d'un cadeau de rêve pour les *geeks* du genre grammatical.
- 19 Dans l'ensemble, l'approche poursuivie – d'abord une vue d'ensemble sur les propriétés canoniques, puis une exemplification de plusieurs cas qui s'en écartent de différentes manières – est convaincante et réalisée de manière persuasive.
- 20 On peut se demander si l'approche « canonique », aussi descriptive soit-elle, n'entraîne pas, sans que ce soit le dessein des auteur-e-s, une certaine hiérarchisation entre les langues : qu'on le veuille ou non, il est difficile d'éviter des attributions évaluatives à leur égard : il faut ainsi résister à la tentation de penser que les systèmes de genres canoniques seraient « meilleurs » que ceux qui ne le sont pas (ou qui le seraient dans une moindre mesure).
- 21 L'étude des écarts par rapport à un système de genres canonique suscite de nombreuses questions de recherche, notamment celle de savoir s'il est possible de « mesurer » ou de « graduer » divers types d'écarts en fonctions du type de propriétés et de critères de canonicité. Serait-il possible de graduer les langues pourvues d'un système de genres, allant du plus canonique au moins canonique ? En tout cas, il serait intéressant de disposer d'une telle échelle de canonicité pour des langues typologiquement proches, par exemple pour les langues romanes ou indoeuropéennes.
- 22 Il serait aussi utile de disposer de descriptions plus fines, sous l'angle de leur « degré de canonicité », des langues pour lesquelles le lien entre formes grammaticales et référence (humaine) fait l'objet de controverses. Pour prendre l'exemple du français : il serait intéressant de savoir en détail par rapport à quels critères son système de genres est canonique ou pas – et si ces caractéristiques rendent plus simple ou plus difficile la manière d'utiliser la langue de manière « inclusive », notamment en comparaison avec d'autres langues. Ainsi, le livre de Fedden, Audring et Corbett contient, sans les expliciter, de nombreuses pistes à exploiter dans de futurs travaux.
- 23 Dans la majeure partie de l'ouvrage, il est question de langues peu connues, qui déploient des systèmes de genres (et divers phénomènes d'accord, de (re)catégorisation, etc.) complexes et subtils. L'approche canonique vise ainsi à mieux comprendre ces langues « exotiques », mais elle permet aussi un regard plus ciblé sur des (familles de) langues plus familières, notamment les langues indoeuropéennes, où l'on se trouve déjà face à une riche palette de configurations et de réalisations du genre – et, sur le plan social et politique, des discussions sur les effets désirés (ou non) du genre, notamment lorsqu'il est question de noms se référant à des êtres humains. Dans ce domaine, une meilleure connaissance du genre grammatical et des incidences qu'il a au niveau du discours contribuera à objectiver le débat sur les inégalités de « genre », en incluant cette fois-ci les êtres humains et leurs (identités de) genres respectifs.

RÉFÉRENCES

CORBETT, Greville G. 1991. *Gender*. Cambridge et al. : Cambridge University Press.

CORBETT, Greville G. & Sebastian, FEDDEN. 2016. « Canonical gender », *Journal of Linguistics* 52 : 495-531.

HOCKETT, Charles F. 1958. *A course in modern linguistics*. Toronto : The Macmillan Company.

AUTEUR·E

Daniel Elmiger

Université de Genève

Daniel Elmiger est linguiste et travaille à l'Université de Genève. Parmi ses intérêts de recherche figurent divers domaines en lien avec la politique linguistique, notamment l'enseignement des langues et le langage non sexiste dans les discours et les textes administratifs.

Articles du même auteur·e

Les genres récrits n° 4

Pour ou contre l'écriture inclusive : l'injuste milieu ?

Paru dans *GLAD*, 05 | 2018

Les genres récrits n° 3

Au-delà de la binarité : le trouble entre les genres

Paru dans *GLAD*, 04 | 2018

Les genres récrits n° 2

Écriture inclusive : extension du domaine des signes qui font ou défont la différence

Paru dans *GLAD*, 03 | 2017

[+ Tous les textes...](#)

 DROITS D'AUTEUR

Creative Commons : Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International